

Description et modélisation d'une démarche favorisant une politique d'intégration par l'émancipation sociale

Perméabilité sociale et mutualisation des possibles, dans le domaine de l'action sociale, entre réseau endogène et réseau exogène

jeudi 11 février 2010, par [Tahar Bouhouia](#)

Ce texte est une ébauche de réponse à la question poursuivie dans mon travail de thèse. A savoir : comment les institutions peuvent évoluer pour construire du lien social là où elles ont tendance à élaborer des procédures de quadrillage, de contrôle.

J'ai inscrit, en tant qu'éducateur de rue et chercheur, cette question sur le terrain de la prévention spécialisée et de la politique de la ville. Les observations qui suivent soulignent que, dans le contexte des grands ensembles parisiens, pour favoriser la « cohésion sociale », il y a nécessité d'accompagner l'émergence d'autres formes de significations sociales, en adoptant, en ce qui concerne une partie de la population juvénile résidant dans « les quartiers sensibles », un paradigme répondant à une dynamique de développement social endogène. J'ai conscience que la réalisation de ce type de configuration n'est pas aisée. Notamment parce que cette transformation implique « un changement de culture », de référentiel valorisant un mode de lecture et d'action de type technocratique. Pourtant ce mode de pensée et d'action technocratique, doit pouvoir être contredit, et même abandonné lorsqu'il devient instituant et prescriptif.

Or, plusieurs auteurs dans le domaine de la Sociologie des Organisations attestent que la forme associative, telle qu'elle se manifeste dans le domaine du travail social, est encadrée dans un prisme gestionnaire où se configurent notamment la décision et l'action organisatrice. Gouvernés par des procédures prescriptives, les acteurs reconduisent les structures qu'ils habitent.

Bien que ces organisations répondent à des appels d'offres qualifiés de « projets innovants », elles s'engagent dans cette perspective de financement sans envisager le changement dans leur mode de pensée et d'action. Les instances incitatrices encouragent elles-mêmes ce paradoxe, puisqu'elles considèrent l'innovation comme un changement exclusivement extérieur au modèle organisationnel « du porteur de projet ». Alors que l'innovation est le maître mot des politiques sociales, il est incontestable que le changement, s'il parvient à renouveler le vocabulaire de l'exclusion, continue de progresser sur le chemin « de la certitude technocratique » [1].

Les apports de la théorie de l'innovation.

Comme l'écrit Norbert ALTER : « Présenter les processus d'innovation à partir de l'action des seuls groupes et fonctions autorisés en la matière suppose finalement de croire en la force des institutions quant à leur capacité à produire des innovations. Ceci est parfaitement contradictoire (...) avec les idées (...) mettant en évidence que l'on ne peut ni prédire ni prescrire la trajectoire d'une innovation. (...) Il est donc important de s'intéresser aux acteurs du quotidien de l'innovation. Réduire l'action innovante à celle de l'univers de la recherche et développement est un peu comme chercher les acteurs d'une politique nationale uniquement du côté des politiciens qui la conçoivent. C'est oublier que sa mise en œuvre effective échappe la plupart du temps aux « grands acteurs ». C'est aussi laisser à l'état de boîte noire la relation entre le travail et l'innovation » [2].

Pouvoirs établis et théories interactionnistes de la déviance.

A l'instar des théories interactionnistes qui « prêtent attention à la manière dont les acteurs sociaux se définissent mutuellement et définissent leur environnement », nous accordons « une attention particulière aux différences dans le pouvoir de définir, à la manière dont un groupe acquiert et utilise le pouvoir de déterminer comment d'autres groupes doivent être considérés, compris et traités ». A en croire Howard BECKER : « Les élites (...) maintiennent leur pouvoir autant par le contrôle des représentations du monde social que par l'usage de formes plus rudimentaires de contrôle (...) le contrôle basé sur la manipulation de définition et d'étiquettes agit avec plus de douceur et à un moindre coût, et c'est celui que préfèrent les groupes de statut supérieur ». Bien plus, ce même auteur ajoute que « l'attaque contre une hiérarchie commence par une attaque portant sur les définitions, les étiquettes et les représentations conventionnelles de l'identité des personnes et des choses » [3].

Cette appréhension sociologique des dynamiques sociales, développe et éclaire l'objet de ma communication.

Ainsi, par exemple, derrière l'étiquette statique et négative de « jeunes de cités » sont assignées des personnes capables d'évoluer au gré des situations rencontrées ... La possibilité d'exister hors de l'espace de résidence doit faire l'objet d'une vraie politique en direction de cette jeunesse en attente de perspective, dans la mesure où cette catégorie de la population juvénile, est reléguée dans un lieu palliatif au "pays inexistant".

Illustration d'un mode d'attribution d'identité collective et d'un lieu où se réalise une forme de socialisation d'attente.

L'expérience montre que les politiques de requalification du secteur dans lequel j'interviens, comme bien d'autres, ne suffisent pas à l'amélioration de la situation des « jeunes en panne sociale », dans ces espaces urbains. Pour transformer la situation de cette population juvénile, améliorer le climat du quartier et prévenir les affrontements, nous devons être en mesure de faciliter, pour ces jeunes, les possibilités de sortie de la cité. Les « jeunes de cité » doivent pouvoir se réaliser [autrement] et échapper durablement aux reflets négatifs produits par un environnement social qui les stigmatise et ne les intègre pas. Plusieurs pédagogues, de Célestin FREINET à Carl ROGERS et Paolo FREIRE ont théorisé l'éducation comme un mode d'accompagnement à l'émancipation, mode d'intervention consistant à mobiliser les conditions de réalisation des idiosyncrasies des intéressés. C'est encore dans cette même perspective que Fernand DELIGNY affirme dans "Graine de crapule", « je n'ai pas l'intention d'éduquer qui que ce soit, j'ai l'intention de créer des circonstances favorables pour qu'ils s'en tirent et pour qu'ils vivent ».

Insuffisance des politiques d'urbanisme : une prise en compte exogène des paramètres sociologiques.

Au cours de l'année 2008-2009, le monde visuel et sonore, généré par la réalisation des travaux de rénovation [4] est devenu comme solidaire de la vie du secteur [5]. La reconfiguration du paysage et du mobilier urbain a constitué le décor de l'univers des jeunes et la présence policière l'élément significatif du contexte dans lequel l'expérience de ces mêmes jeunes, avec lesquels nous travaillons comme « éducateur de rue », a pris corps au cours de l'année écoulée.

Lieu d'une reconstruction, au plan technologique mais aussi au plan de l'activité sociale, la reconfiguration de l'espace s'inscrit dans l'environnement des jeunes et des moins jeunes, comme de nouvelles normes urbanistiques, traduisant de nouvelles formes d'intentions et d'interventions sociales. Ces nouvelles intentions, signifiées par l'apparition de nouveaux dispositifs (en chantiers) [6], sont perçues par les jeunes. Ils ont accès à un niveau d'information leur permettant d'identifier les projets spécifiques à chacun des bâtiments en construction. Ils cohabitent avec cet univers en construction qui les conduit, en fonction de l'orientation prise par les travaux, à se déplacer dans l'espace de résidence vers

un nouveau pôle d'attraction, et à changer de trajectoire pour emprunter un itinéraire instituant les nouvelles possibilités et obligations d'allers et venues.

En même temps que les transformations visant à l'implantation de nouveaux acteurs et de nouveaux services [7] dans le tissu social du secteur, sur le plan de l'habitat, la politique destinée à « la résidentialisation » se traduit par la formation d'un environnement spatial fortement codifié. A mesure que le mobilier urbain devient l'objet d'embellissement et de sophistication, que s'opère le changement d'échelle dans les conceptions prescrites du voisinage, l'espace identitaire des habitants semble se morceler, se cliver et s'imperméabiliser. La conception du « dedans » et du « dehors », du « nous » et du « eux », devient le lieu d'une redéfinition du « soi » et du « non soi » [8]. Pour le dire autrement, cette réorganisation de l'espace résidentiel n'est pas sans conséquence sur les liens structurant le sentiment d'appartenance des jeunes résidents. En effet, dans la mesure où l'agencement des lieux façonne de nouvelles trajectoires, il se traduit par une reconfiguration et redéfinition des liens de voisinage. Les rencontres, qui auparavant étaient de l'ordre de la régularité et du répétitif, deviennent avec ce changement plus aléatoires, plus fortuites, et s'inscrivent hors d'un espace résidentiel reconsidéré par de nouvelles formes urbanistiques. Cette reconfiguration du lien de voisinage et du monde perceptif participe donc, dans ses implications, au processus de transformation de la carte affective et relationnelle des jeunes et des affiliations entre classe d'âge. Dans la mesure où la relation de proximité est modifiée dans les représentations et le sentiment d'appartenance, elle conduit à une redéfinition quant au droit d'aïnesse et au niveau de la constitution des groupes de jeunes. C'est une hypothèse qui peut nous permettre de mieux prendre conscience des implications induites par les transformations réalisées au niveau des mécanismes de différenciation et d'intégration de la population juvénile de ce secteur.

Notons que cette démarche de légitimation de l'espace résidentiel se révèle impraticable pour certains habitants. Par exemple, à la suite des portiques filtrant l'accès à la cour de chaque nouvelle unité d'habitations, a été ajouté un tourniquet. Ce dispositif, au maniement très complexe, complique considérablement l'accès à « l'espace résidentiel », notamment pour les personnes « mal voyantes » et à « mobilité réduite ». Si elles ne sont pas accompagnées, le déplacement devient problématique. Pour les personnes plus autonomes, le passage qui marque l'entrée et la sortie de l'espace résidentiel mobilise le corps, contraint les déplacements et l'action. Une série de dispositifs destinés à la sécurité du lieu est ostensiblement dressée comme un obstacle matérialisant une fermeture, une frontière. C'est ainsi que le lien social continue de s'envisager dans ce secteur, et que les mécanismes d'intégration et de différenciation de l'espace poursuivent leur logique de constitution/reconstitution, dans le domaine de la socialisation et des rapports de voisinage.

Les nouveaux acteurs.

Dans l'environnement attenant à ce secteur, l'apparition d'un " espace de création et de production artistique d'excellence ", présenté comme un lieu comportant des possibilités génératrices d'insertion sociale pour les jeunes des cités attenantes, reste inscrit, dans ce domaine, au stade des intentions. Ce lieu n'a pas encore trouvé la forme d'attraction congruente pour faire sien notre public.

Il semble que l'année écoulée inaugure un nouveau cycle pour la population juvénile du secteur. Elle correspond à un changement de pallier pour les différentes cohortes de jeunes qui viennent, à la suite des plus grands, à leur tour, cristalliser l'essentiel de leurs activités et de leur identité au cœur d'un espace résidentiel fortement stigmatisé [9].

Pour les jeunes que nous connaissons, cette année a donné lieu à l'émergence d'un nouveau monde de significations et de contraintes. Ainsi, la cohorte des 17/18 ans que nous accompagnons depuis quelques années, a accédé à son tour au cœur du conflit spécifique à la cité, en suivant l'ornière qui structure le parcours de socialisation au sein de l'espace résidentiel. Ils sont les nouveaux gardiens de « la cité », les tenants du système de valeurs et d'appartenance.

Comme les cohortes précédentes et certainement les cohortes suivantes, cette cohorte est la plus exposée, mais aussi la plus engagée dans l'espace de la cité, la plus concernée par des enjeux de socialisation régulièrement posés à la collectivité.

Nous pouvons considérer que le travail accompli avec cette classe d'âge permet à ces jeunes d'envisager un rapport plus apaisé, dans leurs interactions avec un environnement qu'ils éprouvent souvent comme un lieu de tension, porteur d'hostilité et de jugement dépréciatif.

En début d'année, avant que l'actualité ne se rapporte à la série de violences attribuées aux relations entre différents quartiers, nous avons eu le sentiment qu'une tension croissante s'installait entre les jeunes de cette classe d'âge et les forces de police. Forces qui se sont manifestées avec une plus grande intensité dans l'espace familial des jeunes.

Nous avons vu dans ces occasions, sans que nous puissions faire usage de notre « légitimité de proximité » [10], se mettre en place des situations de confrontations susceptibles de dégénérer. Le terrain de foot, habituellement utilisé par un grand nombre de jeunes, fut occupé pendant plusieurs jours consécutifs par la "soupe populaire". Cette occupation s'est traduite par la concentration et l'agrégation d'une population d'adolescents dans un espace restreint de la cité. Les jeunes ne s'expliquaient pas pourquoi un chapiteau était installé sur leur espace de jeu et voyait d'un mauvais œil cette nouvelle population qui traversait la cité pour bénéficier de « la soupe populaire ». Cette double présence, associée à la précarité, se traduisait par une présence policière quotidienne dans un environnement chargé d'hostilité et de rapport belliqueux.

La situation s'est encore dégradée avec la mort par arme à feu d'un jeune résident et les représailles qui ont suivi.

La cohorte de jeunes à laquelle nous faisons référence [11] fut, je l'ai dit, physiquement la plus exposée et la plus concernée par ce conflit qu'ils recevaient à contrecœur en héritage. Comme les cohortes précédentes, ils éprouvent à cet égard un devoir de solidarité qui les engage en tant que « jeune de la cité ». Lorsque l'horizon est fermé et qu'ils ne trouvent pas de pôle d'attraction ou de supports sociaux pour exister hors de la cité d'appartenance, ils sont enfermés et englués dans les problèmes spécifiques à la cité, alors qu'ils veulent échapper « à toutes ces embrouilles » qui semblent, comme un fatalité, leur coller à la peau.

Dans ce contexte, nous avons assisté au retour des plus grands qui avaient cherché à exister hors du quartier, pour entrer notamment dans la vie adulte [12]. Ces jeunes adultes nous ont fait des demandes d'aides financières destinées à leur permettre de s'abonner au « PSG ». Cette demande visait à leur permettre d'exister ailleurs que dans les halls d'immeubles et ainsi d'échapper aux incidents qui découlent de cette façon de faire société, qu'ils adoptent par défaut. Or, comme pour les jeunes correspondant à la classe d'âge intermédiaire qui sollicitaient une aide pour accéder à la salle de sport du quartier, nous n'avons pas été en mesure de répondre favorablement à leur demande. Pour des raisons extérieures à la structure, la mise en œuvre d'une réponse n'était pas envisageable au cours de cette période.

Or, ces perspectives visent à permettre à ces différents groupes de jeunes d'être moins exposés aux interactions négatives inscrites dans l'actualité de l'espace résidentiel, d'exister dans un autre « système de régulation » [13] et de développer une autre carte relationnelle. Il s'agit de ressources et de supports sociaux envisagés sous l'angle du travail de rue, dans une perspective de prévention, de socialisation et de réduction des risques, pour un public considéré « en danger moral ». Pour permettre à ces jeunes de s'inscrire durablement dans un autre contexte, il nous semble important de mobiliser les ressources nécessaires à l'accompagnement de ce type de démarche socialisante. Cette démarche issue d'un diagnostic partagé avec les intéressés et adossée à la constitution d'une « légitimité de proximité », peut nous inscrire dans une démarche de prévention et de « développement durable ». Car permettre à ces jeunes d'exister dans un univers plus perméable et plus large que l'horizon de la cité mènerait à la résolution des affrontements qui surgissent de façon récurrente dans l'actualité du quartier et de l'arrondissement. C'est un axe qui doit s'inscrire de façon très forte dans les pratiques de prévention et de lutte contre l'exclusion. Ces pratiques doivent permettre aux « jeunes de cités » d'échapper aux processus de confinement, d'assignation et de stigmatisation. La perméabilité sociale doit être l'objet d'une vraie politique, profitant d'une part à cette population juvénile « en attente de socialisation » et d'autre part à la collectivité dans laquelle cette jeunesse pourra s'intégrer, en accédant au projet citoyen.

La réalisation d'une telle perspective nous invite à modéliser une dynamique d'action et un axe de

socialisation que nous intitulons : Perméabilité sociale et mutualisation des possibles dans le domaine de l'action sociale, entre réseau endogène et réseau exogène.

En l'espèce, il s'agit d'identifier et d'accompagner par la recherche action les groupes ressources en mobilisant et en créant des réseaux ad hoc, là où leur absence constitue un facteur de disqualification sociale.

Conclusion et mise en perspective.

L'expérience nous conduit à considérer que la forme associative n'est pas à elle seule en mesure de s'engager sur la question du développement endogène et d'accompagner les aspirations d'émancipation sociale [14] Il semble que la configuration de type « réseau » offre une plus grande efficacité dans ce domaine.

C'est dans le prolongement de ma première recherche action que ma proposition s'inscrit. Il s'agit de créer une matrice « d'apprentissage démocratique » [15]. C'est à dire une logique d'échange transversal entre jeunes constitués en groupe ressource et acteurs mobilisés dans les réseaux de recherche action. Cette démarche nécessite, pour l'éducateur de rue, de passer d'une posture d'acteur à une posture de pilote dans le cadre d'une dynamique de recherche action. C'est à partir de cet élément de transformation qu'un projet d'actions émancipateur, modélisé dans le cadre de mon travail de thèse, devient possible dans les intentions et dans l'action. Dans ce cas de figure, les organisations seraient au service des éducateurs de rue, et les jeunes accompagnés, les véritables destinataires du « système d'actions » [16] conduit dans le cadre d'une mission de prévention spécialisée.

Bibliographie :

- ALTER (N.). L'innovation ordinaire. Paris, PUF Quadrige, 2000.
- BOUHOUIA (T.). « La téci, lieu de confinement pour une jeunesse en attente de socialisation », in CEDREA, Les cahiers d'étude des dynamiques sociale et de la recherche-action, Mai 2007,
- BOUHOUIA (T.). « La prévention spécialisée : une organisation en crise », CEDREA, 2008a.
- BOUHOUIA (T.). « La cité facteur de relégation ou de recomposition sociale ? », in Esprit d'Avant, Avril 2008b.
- BOUHOUIA (T.). « Le sujet au centre d'une transformation sociale », in revue Diversité, n °158.
- BOURDIEU (P.) Combattre la technocratie sur son terrain, discours aux cheminots grévistes, Paris, Gare de Lyon, 12 décembre 1995.
- BECKER (H.). Outsiders. Paris, Editions Métailié, 1985 (1ère édition, 1963).
- CROZIER (M.) et FRIEDBERG (E.). Paris, L'acteur et le système : Les contraintes de l'action collective, Paris, Seuil, 1981.
- DELIGNY (F.). Graine de crapules - - Conseils aux éducateurs qui voudraient la cultiver, Paris, Michon, 1945.
- DONZELOT (J.). Un Etat qui rend capable, in Serge Paugam (eds), Repenser la solidarité. Paris, PUF, 2007, 87-109.
- DUBET (F.). Sociologie de l'expérience. Paris, Seuil, 1994.
- DUBET (F.). Lapeyronnie (D.). Les quartiers d'exil. Paris, Seuil, 1992.
- GALLAND (O.). Sociologie de la jeunesse : l'entrée dans la vie. Paris, A. Colin, 1991.
- GOFFMAN (E.). Asiles. Paris, Ed. de Minuit, 1968.
- GOFFMAN (E.). Les Rites d'interaction. Paris, Ed. de Minuit, 1974.
- GOFFMAN (E.). Les cadres de l'expérience. Paris, Ed. de Minuit, 1991.
- GOFFMAN (E.). Stigmate, Les usages sociaux des handicaps. Paris, Ed. de Minuit, 1975
- GRAFMEYER (J.). L'école de Chicago. Paris, Flammarion, 2004.
- ILLICH (I.). La convivialité. Paris, Seuil, 1973.
- LIU (M.). Fondements et pratiques de la recherche-action. Paris, L'Harmattan, 1997.
- LIU (M.). L'étude des cultures. Paris, Cerso, 2001.
- LIU (M.). Liens sociaux et cultures. Paris, Cerso, 2005.
- REYNAUD (J. D.). Les règles du jeu. Paris, A. Colin, 1997.
- ROSANVALLON (P.). La légitimité démocratique. Paris, Seuil, 2008.

Notes

[1] BOURDIEU, 1995

[2] ALTER, 2001, p. 38

[3] ALTER, 2001, p. 38

[4] Visant à la « requalification du quartier »

[5] Paris, 19e arrondissement

[6] Ecoles, centre d'animation, terrain de sport, etc...

[7] PMI, écoles

[8] individuel et collectif

[9] Notons une présence très marquée des médias sur le secteur. Notamment « le monde », TF1, la radio. Le seul titre d'un article paru dans l'édition du Monde du 20.09.08, suffit à rendre compte à cet égard de l'investissement des médias et du prisme par lequel ils abordent la lecture sociale de ce secteur urbain

[10] ROSANVALLON, 2008

[11] Il s'agit de la cinquième cohorte que l'équipe de rue en place accompagne sur ce secteur

[12] Cf. BOUHOUIA, 2008b

[13] REYNAUD, 1997

[14] BOUHOUIA, 2008a

[15] LIU, 2005

[16] CROZIER et FRIEDBERG, 1981